

L'ÉVANGILE

SELON LE SPIRITISME

CHAPITRE I

JE NE SUIS POINT VENU DÉTRUIRE LA LOI.

Les trois révélations : Moïse ; Christ ; le Spiritisme. — Alliance de la science et de la religion. — *Instructions des Esprits* : L'ère nouvelle.

1. Ne pensez point que je sois venu détruire la loi ou les prophètes ; je ne suis point venu les détruire, mais les accomplir ; — car je vous dis en vérité que le ciel et la terre ne passeront point que tout ce qui est dans la loi ne soit accompli parfaitement, jusqu'à un seul iota et à un seul point. (Saint Matthieu, ch. v, v. 17, 18.)

Moïse.

2. Il y a deux parties distinctes dans la loi mosaïque : la loi de Dieu promulguée sur le mont Sinaï, et la loi civile ou disciplinaire établie par Moïse ; l'une est invariable ; l'autre, appropriée aux mœurs et au caractère du peuple, se modifie avec le temps.

La loi de Dieu est formulée dans les dix commandements suivants :

I. Je suis le Seigneur, votre Dieu, qui vous ai tirés

de l'Égypte, de la maison de servitude. — Vous n'aurez point d'autres dieux étrangers devant moi. — Vous ne ferez point d'image taillée, ni aucune figure de tout ce qui est en haut dans le ciel et en bas sur la terre, ni de tout ce qui est dans les eaux sous la terre. Vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez point le souverain culte.

II. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu.

III. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.

IV. Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

V. Vous ne tuerez point.

VI. Vous ne commettrez point d'adultère.

VII. Vous ne déroberez point.

VIII. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

IX. Vous ne désirerez point la femme de votre prochain.

X. Vous ne désirerez point la maison de votre prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune de toutes les choses qui lui appartiennent.

Cette loi est de tous les temps et de tous les pays, et a, par cela même, un caractère divin. Tout autres sont les lois établies par Moïse, obligé de maintenir par la crainte un peuple naturellement turbulent et indiscipliné, chez lequel il avait à combattre des abus enracinés et des préjugés puisés dans la servitude d'Égypte. Pour donner de l'autorité à ses lois, il a dû leur attribuer une origine divine, ainsi que l'ont fait tous les législateurs des peuples primitifs; l'autorité de l'homme

devait s'appuyer sur l'autorité de Dieu ; mais l'idée d'un Dieu terrible pouvait seule impressionner des hommes ignorants, en qui le sens moral et le sentiment d'une exquise justice étaient encore peu développés. Il est bien évident que celui qui avait mis dans ses commandements : « Tu ne tueras point ; tu ne feras point de tort à ton prochain, » ne pouvait se contredire en faisant un devoir de l'extermination. Les lois mosaïques, proprement dites, avaient donc un caractère essentiellement transitoire.

Christ.

3. Jésus n'est point venu détruire la loi, c'est-à-dire la loi de Dieu ; il est venu l'accomplir, c'est-à-dire la développer, lui donner son véritable sens, et l'approprier au degré d'avancement des hommes ; c'est pourquoi on trouve dans cette loi le principe des devoirs envers Dieu et envers le prochain, qui fait la base de sa doctrine. Quant aux lois de Moïse proprement dites, il les a au contraire profondément modifiées, soit dans le fond, soit dans la forme ; il a constamment combattu l'abus des pratiques extérieures et les fausses interprétations, et il ne pouvait pas leur faire subir une réforme plus radicale qu'en les réduisant à ces mots : « Aimer Dieu par-dessus toutes choses, et son prochain comme soi-même, » et en disant : *c'est là toute la loi et les prophètes.*

Par ces paroles : « Le ciel et la terre ne passeront point que tout ne soit accompli jusqu'à un seul iota, » Jésus a voulu dire qu'il fallait que la loi de Dieu reçût son accomplissement, c'est-à-dire fût pratiquée sur toute la terre, dans toute sa pureté, avec tous ses développe-

ments et toutes ses conséquences ; car, que servirait d'avoir établi cette loi, si elle devait rester le privilège de quelques hommes ou même d'un seul peuple ? Tous les hommes étant les enfants de Dieu sont, sans distinction, l'objet d'une même sollicitude.

4. Mais le rôle de Jésus n'a pas été simplement celui d'un législateur moraliste, sans autre autorité que sa parole ; il est venu accomplir les prophéties qui avaient annoncé sa venue ; il tenait son autorité de la nature exceptionnelle de son Esprit et de sa mission divine ; il est venu apprendre aux hommes que la vraie vie n'est pas sur la terre, mais dans le royaume des cieux ; leur enseigner la voie qui y conduit, les moyens de se réconcilier avec Dieu, et les pressentir sur la marche des choses à venir pour l'accomplissement des destinées humaines. Cependant il n'a pas tout dit, et sur beaucoup de points il s'est borné à déposer le germe de vérités qu'il déclare lui-même ne pouvoir être encore comprises ; il a parlé de tout, mais en termes plus ou moins explicites ; pour saisir le sens caché de certaines paroles, il fallait que de nouvelles idées et de nouvelles connaissances vinssent en donner la clef, et ces idées ne pouvaient venir avant un certain degré de maturité de l'esprit humain. La science devait puissamment contribuer à l'éclosion et au développement de ces idées ; il fallait donc donner à la science le temps de progresser.

Le Spiritisme.

5. Le *spiritisme* est la science nouvelle qui vient révéler aux hommes, par des preuves irrécusables, l'existence et la nature du monde spirituel, et ses rapports

avec le monde corporel ; il nous le montre, non plus comme une chose surnaturelle, mais, au contraire, comme une des forces vives et incessamment agissantes de la nature, comme la source d'une foule de phénomènes incompris jusqu'alors et rejetés, par cette raison, dans le domaine du fantastique et du merveilleux. C'est à ces rapports que le Christ fait allusion en maintes circonstances, et c'est pourquoi beaucoup de choses qu'il a dites sont restées inintelligibles ou ont été fausement interprétées. Le spiritisme est la clef à l'aide de laquelle tout s'explique avec facilité.

6. La Loi de l'Ancien Testament est personnifiée dans Moïse ; celle du Nouveau Testament l'est dans le Christ ; le Spiritisme est la troisième révélation de la loi de Dieu, mais il n'est personnifié dans aucun individu, parce qu'il est le produit de l'enseignement donné, non par un homme, mais par les Esprits, qui sont *les voix du ciel*, sur tous les points de la terre, et par une multitude innombrable d'intermédiaires ; c'est en quelque sorte un être collectif comprenant l'ensemble des êtres du monde spirituel, venant chacun apporter aux hommes le tribut de leurs lumières pour leur faire connaître ce monde et le sort qui les y attend.

7. De même que Christ a dit : « Je ne viens point détruire la loi, mais l'accomplir, » le spiritisme dit également : « Je ne viens point détruire la loi chrétienne, mais l'accomplir. » Il n'enseigne rien de contraire à ce qu'enseigne le Christ, mais il développe, complète et explique, en termes clairs pour tout le monde, ce qui n'avait été dit que sous la forme allégorique ; il vient accomplir, aux temps prédits, ce que Christ a annoncé,

et préparer l'accomplissement des choses futures. Il est donc l'œuvre du Christ qui préside lui-même, ainsi qu'il l'a pareillement annoncé, à la régénération qui s'opère, et prépare le règne de Dieu sur la terre.

Alliance de la science et de la religion.

8. La science et la religion sont les deux leviers de l'intelligence humaine ; l'une révèle les lois du monde matériel et l'autre les lois du monde moral ; mais *les unes et les autres, ayant le même principe, qui est Dieu,* ne peuvent se contredire ; si elles sont la négation l'une de l'autre, l'une a nécessairement tort et l'autre raison, car Dieu ne peut vouloir détruire son propre ouvrage. L'incompatibilité qu'on a cru voir entre ces deux ordres d'idées tient à un défaut d'observation et à trop d'exclusivisme de part et d'autre ; de là un conflit d'où sont nées l'incrédulité et l'intolérance.

Les temps sont arrivés où les enseignements du Christ doivent recevoir leur complément ; où le voile jeté à dessein sur quelques parties de cet enseignement doit être levé ; où la science, cessant d'être exclusivement matérialiste, doit tenir compte de l'élément spirituel, et où la religion cessant de méconnaître les lois organiques et immuables de la matière, ces deux forces, s'appuyant l'une sur l'autre, et marchant de concert, se prêteront un mutuel appui. Alors la religion, ne recevant plus de démenti de la science, acquerra une puissance inébranlable, parce qu'elle sera d'accord avec la raison, et qu'on ne pourra lui opposer l'irrésistible logique des faits.

La science et la religion n'ont pu s'entendre jusqu'à ce jour, parce que, chacune envisageant les choses à son

point de vue exclusif, elles se repoussaient mutuellement. Il fallait quelque chose pour combler le vide qui les séparait, un trait d'union qui les rapprochât; ce trait d'union est dans la connaissance des lois qui régissent le monde spirituel et ses rapports avec le monde corporel, lois tout aussi immuables que celles qui règlent le mouvement des astres et l'existence des êtres. Ces rapports une fois constatés par l'expérience, une lumière nouvelle s'est faite : la foi s'est adressée à la raison, la raison n'a rien trouvé d'illogique dans la foi, et le matérialisme a été vaincu. Mais en cela comme en toutes choses, il y a des gens qui restent en arrière, jusqu'à ce qu'ils soient entraînés par le mouvement général qui les écrase s'ils veulent y résister au lieu de s'y abandonner. C'est toute une révolution morale qui s'opère en ce moment et travaille les esprits; après s'être élaborée pendant plus de dix-huit siècles, elle touche à son accomplissement, et va marquer une nouvelle ère dans l'humanité. Les conséquences de cette révolution sont faciles à prévoir; elle doit apporter, dans les rapports sociaux, d'inévitables modifications, auxquelles il n'est au pouvoir de personne de s'opposer, parce qu'elles sont dans les desseins de Dieu, et qu'elles ressortent de la loi du progrès, qui est une loi de Dieu.

INSTRUCTIONS DES ESPRITS.

L'ère nouvelle.

9. Dieu est unique, et Moïse est l'Esprit que Dieu a envoyé en mission pour le faire connaître, non-seulement aux Hébreux, mais encore aux peuples païens. Le peuple hébreu a été l'instrument dont Dieu s'est servi

pour faire sa révélation par Moïse et par les prophètes, et les vicissitudes de ce peuple étaient faites pour frapper les yeux et faire tomber le voile qui cachait aux hommes la divinité.

Les commandements de Dieu donnés par Moïse portent le germe de la morale chrétienne la plus étendue; les commentaires de la Bible en rétrécissaient le sens, parce que, mise en œuvre dans toute sa pureté, elle n'aurait pas été comprise alors; mais les dix commandements de Dieu n'en restaient pas moins comme le frontispice brillant, comme le phare qui devait éclairer l'humanité dans la route qu'elle avait à parcourir.

La morale enseignée par Moïse était appropriée à l'état d'avancement dans lequel se trouvaient les peuples qu'elle était appelée à régénérer, et ces peuples, à demi sauvages quant au perfectionnement de leur âme, n'auraient pas compris qu'on pût adorer Dieu autrement que par des holocaustes, ni qu'il fallût faire grâce à un ennemi. Leur intelligence, remarquable au point de vue de la matière, et même sous celui des arts et des sciences, était très arriérée en moralité, et ne se serait pas convertie sous l'empire d'une religion entièrement spirituelle; il leur fallait une représentation semi-matérielle, telle que l'offrait alors la religion hébraïque. C'est ainsi que les holocaustes parlaient à leurs sens, pendant que l'idée de Dieu parlait à leur esprit.

Le Christ a été l'initiateur de la morale la plus pure, la plus sublime; de la morale évangélique chrétienne qui doit rénover le monde, rapprocher les hommes et les rendre frères; qui doit faire jaillir de tous les cœurs humains la charité et l'amour du prochain, et créer entre tous les hommes une solidarité commune; d'une morale enfin qui doit transformer la terre, et en faire

un séjour pour des Esprits supérieurs à ceux qui l'habitent aujourd'hui. C'est la loi du progrès, à laquelle la nature est soumise, qui s'accomplit, et le *spiritisme* est le levier dont Dieu se sert pour faire avancer l'humanité.

Les temps sont arrivés où les idées morales doivent se développer pour accomplir les progrès qui sont dans les desseins de Dieu ; elles doivent suivre la même route que les idées de liberté ont parcourue, et qui en étaient l'avant-coureur. Mais il ne faut pas croire que ce développement se fera sans luttes ; non, elles ont besoin, pour arriver à maturité, de secousses et de discussions, afin qu'elles attirent l'attention des masses ; une fois l'attention fixée, la beauté et la sainteté de la morale frapperont les esprits, et ils s'attacheront à une science qui leur donne la clef de la vie future et leur ouvre les portes du bonheur éternel. C'est Moïse qui a ouvert la voie ; Jésus a continué l'œuvre ; le spiritisme l'achèvera. (UN ESPRIT ISRAÉLITE. Mulhouse, 1864.)

40. Un jour, Dieu, dans sa charité inépuisable, permit à l'homme de voir la vérité percer les ténèbres ; ce jour était l'avènement du Christ. Après la lumière vive, les ténèbres sont revenues ; le monde, après des alternatives de vérité et d'obscurité, se perdait de nouveau. Alors, semblables aux prophètes de l'Ancien Testament, les Esprits se mettent à parler et à vous avertir ; le monde est ébranlé dans ses bases ; le tonnerre grondera ; soyez fermes !

Le spiritisme est d'ordre divin, puisqu'il repose sur les lois mêmes de la nature, et croyez bien que tout ce qui est d'ordre divin a un but grand et utile. Votre monde se perdait, la science, développée aux dépens de

ce qui est d'ordre moral, tout en vous menant au bien-être matériel, tournait au profit de l'esprit des ténèbres. Vous le savez, chrétiens, le cœur et l'amour doivent marcher unis à la science. Le règne du Christ, hélas! après dix-huit siècles, et malgré le sang de tant de martyrs, n'est pas encore venu. Chrétiens, revenez au maître qui veut vous sauver. Tout est facile à celui qui croit et qui aime; l'amour le remplit d'une joie ineffable. Oui, mes enfants, le monde est ébranlé; les bons Esprits vous le disent assez; ployez sous le souffle avant-coureur de la tempête, afin de n'être point renversés; c'est-à-dire préparez-vous, et ne ressemblez pas aux vierges folles qui furent prises au dépourvu à l'arrivée de l'époux.

La révolution qui s'apprête est plutôt morale que matérielle, les grands Esprits, messagers divins, soufflent la foi, pour que vous tous, ouvriers éclairés et ardents, fassiez entendre votre humble voix; car vous êtes le grain de sable, mais sans grains de sable il n'y aurait pas de montagnes. Ainsi donc, que cette parole : « Nous sommes petits, » n'ait plus de sens pour vous. A chacun sa mission, à chacun son travail. La fourmi ne construit-elle pas l'édifice de sa république, et des animalcules imperceptibles n'élèvent-ils pas des continents? La nouvelle croisade est commencée; apôtres de la paix universelle et non d'une guerre, saints Bernard modernes, regardez et marchez en avant : la loi des mondes est la loi du progrès. (FÉNELON. Poitiers, 1864.)

41. Saint Augustin est l'un des plus grands vulgarisateurs du spiritisme; il se manifeste presque partout; nous en trouvons la raison dans la vie de ce grand philosophe chrétien. Il appartient à cette vigoureuse phalange des Pères de l'Église auxquels la chrétienté doit

ses plus solides assises. Comme beaucoup, il fut arraché au paganisme, disons mieux, à l'impiété la plus profonde, par l'éclat de la vérité. Quand, au milieu de ses débordements, il sentit en son âme cette vibration étrange qui le rappela à lui-même, et lui fit comprendre que le bonheur était ailleurs que dans des plaisirs éner-vants et fugitifs ; quand enfin, sur son chemin de Damas, il entendit, lui aussi, la voix sainte lui crier : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? il s'écria : Mon Dieu ! mon Dieu ! pardonnez-moi, je crois, je suis chrétien ! et depuis lors il devint un des plus fermes soutiens de l'Évan-gile. On peut lire, dans les confessions remarquables que nous a laissées cet éminent Esprit, les paroles ca-ractéristiques et prophétiques en même temps, qu'il prononça après avoir perdu sainte Monique : « *Je suis convaincu que ma mère reviendra me visiter et me donner des conseils en me révélant ce qui nous attend dans la vie future.* » Quel enseignement dans ces paroles, et quelle prévision éclatante de la future doctrine ! C'est pour cela qu'aujourd'hui, voyant l'heure arrivée pour la divulga-tion de la vérité qu'il avait pressentie jadis, il s'en est fait l'ardent propagateur, et se multiplie, pour ainsi dire, pour répondre à tous ceux qui l'appellent. (ÉRASTE, disciple de saint Paul. Paris, 1863.)

Remarque. Saint Augustin vient-il donc renverser ce qu'il a élevé ? non assurément ; mais comme tant d'autres, il voit avec les yeux de l'esprit ce qu'il ne voyait pas comme homme ; son âme dégagée entrevoit de nouvel-les clartés ; elle comprend ce qu'elle ne comprenait pas auparavant ; de nouvelles idées lui ont révélé le vérita-ble sens de certaines paroles ; sur la terre il jugeait les choses selon les connaissances qu'il possédait, mais, lorsqu'une nouvelle lumière s'est faite pour lui, il a pu

les juger plus sainement ; c'est ainsi qu'il a dû revenir sur sa croyance concernant les Esprits incubes et succubes, et sur l'anathème qu'il avait lancé contre la théorie des antipodes. Maintenant que le christianisme lui apparaît dans toute sa pureté, il peut, sur certains points, penser autrement que de son vivant, sans cesser d'être l'apôtre chrétien ; il peut, sans renier sa foi, se faire le propagateur du spiritisme, parce qu'il y voit l'accomplissement des choses prédites. En le proclamant aujourd'hui, il ne fait que nous ramener à une interprétation plus saine et plus logique des textes. Ainsi en est-il des autres Esprits qui se trouvent dans une position analogue.